

**DEPARTEMENT DE LA
NIEVRE**

**COMMUNE DE
CHAMPVOUX**

Date de convocation	25/05/2023
Nombre de Conseillers en exercice	10
Nombre de Conseillers présents	7
Nombre de votants	9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX

L'An deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Numéro de la délibération

2023-16

Objet de la Délibération :
Protection des données à caractère personnel

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, Mme GILBERT Anne (Adjoint), M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas, Mme CROSNIER Céline, Mme DI LUCA Stéphanie, M. JOHNSON Kwaku

Absents excusés : Mme GOULIART Nathalie, M. DUCH Jean-François (pouvoir à M. ROUEZ Jean-Louis), M. BARDIOT Antoine (pouvoir à Mme GILBERT Anne)

Secrétaire de Séance : M. ACHDJIAN Azade

.....
***DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES A
CARACTERE PERSONNEL***

Depuis le 25 mai 2018, le règlement n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à leur libre circulation (dit RGPD), impose la désignation d'un délégué à la protection des données (DPD) au sein des collectivités territoriales.

Dans le cadre de la mise en conformité avec la réglementation européenne, le SIEEEN souhaite proposer à ses adhérents une prestation de délégué à la protection des données en adéquation avec leurs besoins. Cette prestation aura également pour vocation de les aider à développer une politique de mise en œuvre de la protection des données. Pour ce faire, le délégué à la protection des données assurera l'ensemble des missions prévues par la présente convention.

Les membres du conseil après en avoir délibéré, DECIDENT :

- de confier au SIEEEN les missions DPD
- d'autoriser le maire à signer la convention

**SOUS-PREFECTURE
DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE**

Reçu le **21 JUIN 2023**

au contrôle de légalité

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance,
ACHDJIAN Azade



Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ

